



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
CONFÉDÉRATION  
NATIONALE

## Communiqué

# Un désastre bioéthique

1<sup>er</sup> août 2020

### Contact presse :

Claire Avelle  
01 48 78 81 08  
07 66 42 72 33  
c.avelle@afc-france.org

En fausse urgence et au forceps, la loi de bioéthique a été adoptée en seconde lecture à l'Assemblée nationale ce samedi 1er août à 03h45 du matin, par 1/10e de la représentation nationale, sans vote solennel et en l'absence remarquée toute la semaine des principaux ministres concernés.

Les mesures phares du projet de loi ont été retenues : PMA excluant le père et remboursée par la sécurité sociale, filiation fictive, transgressions transhumanistes, manipulation des embryons, autorisation des embryons chimériques animal-homme. Pire encore des mesures sans rapport mais tout aussi transgressives ont été adoptées, comme l'assouplissement de l'accès à l'interruption médicale de grossesse.

Quelques rares limites ont été posées, au moins jusqu'à la prochaine révision, dans 5 ans : interdiction de la ROPA, de la PMA post-mortem, de la commercialisation des gamètes, de la PMA pour les hommes transgenres, du DPI-A ou encore limitation à deux personnes pour accéder à la PMA.

Deux visions irréconciliables de la personne humaine, de la famille, de la société et de la politique se sont affrontées entre les opposants et les promoteurs, les premiers soutenant des convictions au service de l'intérêt supérieur de l'enfant, les seconds soutenant des intérêts particuliers sur fond de vision libérale libertaire de la famille et de la personne humaine.

Malgré la conviction, le courage et la hauteur de vue des députés opposants, le droit de la filiation est sorti ruiné de ces travaux, le respect de l'embryon, laminé et les repères anthropologiques les plus solides déstructurés, au cours de débats bâclés, difficiles, parfois houleux, où les arguments d'autorité ou affectifs ou encore la victimisation ont été régulièrement utilisés par les promoteurs.

Les **Associations Familiales Catholiques** prennent note que la "bioéthique à la française" a été définitivement démembrée tout au long de cette quatrième révision de la loi de bioéthique. La bioéthique ne pourra désormais plus être dénommée que "bioéconomie" ou "biopolitique".

**Cette révision n'est néanmoins pas terminée** : la seconde lecture au Sénat aura vraisemblablement lieu mi-octobre et devrait encore être suivie d'une commission mixte paritaire et d'une 3e lecture à l'Assemblée Nationale. Les AFC continuent de se mobiliser avec le collectif Marchons Enfants ! afin de faire entendre leur opposition radicale à cette loi qui n'est ni bio, ni éthique, et contribue à diviser les Français.

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

28, Place Saint-Georges  
75009 Paris  
email. [cnafc@afc-france.org](mailto:cnafc@afc-france.org)  
tél. 01 48 78 81 61  
fax. 01 48 78 07 35  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

Les AFC donnent rendez-vous pour une poursuite de la mobilisation à la rentrée, qui sera précisée au cours de la dernière semaine d'août.

Elles appellent tous les hommes de bonne volonté à continuer à **résister** à un Gouvernement et un Parlement qui n'ont pas de mandat pour créer une humanité génétiquement modifiée !